

FORMATION DUERP

(Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

DUERP

Marque appartenant à
SAS GROUP SUCCESS



2 jours



À partir de 4
salariés



Entreprise du client



Expert-formateur



Pré-requis : Aucun



Tout public



Sur Devis : En intra



Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demanderons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter au 09.72.66.03.53

Pédagogie

- Étude de cas
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Évaluations

Moyens Pédagogiques et techniques

- Enseignement présentiel
- Vidéo de sensibilisation
- Un support de cours

Objectifs / Résultats attendus

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
- Identifier la finalité d'une revue initiale santé et sécurité au travail, dresser un inventaire réglementaire
- Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels »
- Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique

Programme

01. Fondamentaux de la prévention des risques professionnels :

- Introduction à la prévention des risques
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques
- Cartographie et analyse des risques
- Plan d'actions de prévention

02. Santé-sécurité au travail : enjeux et cadre réglementaire :

- Santé, sécurité : quels enjeux ?
- Culture santé-sécurité
- Les acteurs de la prévention des risques professionnels

03. Mettre en place le Document Unique : principes et outils :

- Le document unique : quel objectif ?
- Réaliser le document unique : principes et outils
- L'analyse de risques sur une unité de travail

Marque appartenant à
SAS GROUP SUCCESS

Évaluation de la formation et conditions de réussite

Elle comporte les éléments suivants :

- Les remarques faites par le formateur au cours des échanges théoriques et pendant les exercices pratiques
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Le QCM
- Le questionnement des stagiaires par le formateur (feuille d'évaluation)

L'attestation de fin de formation comporte la validation des acquis de compétence.



Dates : sur demande



Sanction de la formation :
Attestation de formation



Modalités : La formation se déroulera 10 à 15 jours après avoir satisfait aux prérequis et signé la convention.

FORMA'SUCCES
Institut de Formation Prévention-Sécurité



GROUP SUCCESS
6, rue de Musset 75016 Paris



contact@formasucces.fr



09.72.66.03.53